



La balance

Symbole le plus ancien de la Justice, la balance grecque, à deux plateaux, représente l'équilibre et la mesure.

Dans les religions polythéiste (dieux égyptiens) et monothéiste (christianisme), elle apparaît sur les représentations de la pesée des âmes ou du Jugement dernier. Elle est maintenue soit par la déesse Maât, soit par Dieu ou l'Archange Saint Michel.

La balance devient plus tard l'attribut de la Justice.

Elle symbolise la mesure impartiale des arguments de chaque partie dans un procès. L'objectif est d'atteindre un jugement médian qui serait alors le plus juste.

Cette dimension quantitative de la Justice (la mesure des faits et des discours de chacun) correspond au rôle de l'argent dans les rapports sociaux.

La balance peut constituer à elle seule la représentation de la Justice. Cependant, elle figure souvent maintenue par Thémis, l'Archange ou tout personnage allégorique représentant la Justice.

Sa présence, accompagnée d'un ou plusieurs autres symboles (glaive, yeux bandés, genou dénudé...), confère à l'œuvre ou à la scène représentée une volonté de justice.